



Bulletin Municipal

Ça se passe à Dallet

Sommaire

Infos Municipales :

- Urbanisme
- Info SBA
- Environnement
- Culture et manifestations
- CCAS
- Secrétariat
- *Compte-rendu du Conseil municipal du 5 février 2018*

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est mise en place sur les 26 communes de Billom Communauté.

- Vous êtes propriétaire d'un logement depuis plus de 15 ans que vous occupez ;
- Vous êtes propriétaire d'un bien vacant ou déjà occupé, que vous souhaiteriez valoriser en créant du logement locatif conventionné ;



Grâce à l'OPAH, vous pouvez bénéficier :

d'un accompagnement technique gratuit pour vous aider dans votre projet.

d'une aide financière sous conditions de l'ANAH (de 25 à 50%) à laquelle s'ajoute une aide de la Communauté de communes représentant 15 % du montant des travaux subventionnés pour les propriétaires occupants et jusqu'à 25 % pour les propriétaires bailleurs,

d'une prime communautaire Habiter Mieux complémentaire à celle de l'ANAH d'un montant de 500 € dans le cas de travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement.

Pour plus de renseignements, merci de vous adresser auprès du secrétariat de la mairie.



TOUTES LES INFOS
SONT
SUR LE SITE INTERNET
DE LA MAIRIE
www.dallet-63.fr

Numéro 61
février 2018



URBANISME

Tous travaux et tout achèvement de travaux sont soumis à déclaration en mairie.

Le cerfa N° 13408*04 permet de déclarer l'achèvement des travaux ainsi que leur conformité par rapport à l'autorisation accordée.



CALENDRIER DES COLLECTES
Dallet POUR LES ZONES PAVILLONAIRES
www.sba63.fr ou sur papier en mairie

Attention le SBA passe désormais les matins de bonne heure. Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.



Environnement

COMPOSTAGE

Plusieurs personnes du bourg de Dallet ont suivi la formation sur le compostage donnée par le SBA. Celles qui n'ont pas reçu cette formation sont invitées à s'inscrire en mairie si elles désirent participer à cette opération que propose le SBA. Il vous sera remis un petit livret de conseils. La commission environnement vous invite à respecter les consignes données par le SBA pour obtenir ce composte.

LA DECHETTERIE C'EST GRATUIT A PONT DU CHÂTEAU

Rue de Dallet
63430 PONT-DU-CHÂTEAU
Tel. : 04 63 66 95 26

Types de déchets acceptés :

déblais / gravats, déchets verts, encombrants, bois, cartons, DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux), batteries, huile moteur, ferrailles, DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), pneumatiques, déchets toxiques, textiles, polystyrène, plâtre et plaques en plâtre, médicaments, radiographies, extincteurs, bouteilles de gaz, piles et accumulateurs, huiles de fritures, tubes et lampes, cartouches encre.

HORAIRES D'OUVERTURE

9h00-12h30 / 13h30-19h00 du lundi au vendredi et 9h00-19h00 les samedis et dimanches

La déchetterie est fermée les jours fériés.

Bien composter, c'est facile !

Je digère :

Les déchets de cuisine : pelures de fruits, de légumes, d'agrumes, restes de repas d'origine végétale (riz, pâtes, etc.), filtres en papier et marc de café, coquilles d'œufs, noyaux, graines et pépins, coques de fruits secs, litière à base de copeaux et de sciure.

Les déchets de jardin : fleurs fanées, feuilles mortes, taille de haie et branchages non résineux broyés.

Seulement en petite quantité !
fontes de pelouse, cendres de bois, essuie-tout et mouchoirs, pain.

Je ne digère pas :

Les déchets de cuisine : os et arêtes, restes de viande et de poisson, coquilles de crustacés, corps gras (huile, sauce).

Les déchets de jardin : plantes malades, mauvaises herbes montées en graines, coupes de thuya et de résineux, terre, gravier, sable, cailloux.

Les déchets de la maison : litière minérale et synthétique, couches et lingettes, matériaux non dégradables (verres, plastiques, métaux, etc.), magazines, poussières d'aspirateur et balayures, cigarettes, charbon de barbecue, gravats, plâtre.

CCAS

REPAS DES AINES



Une centaine de dalletous de plus de 65 ans ont répondu à l'invitation du CCAS pour partager le traditionnel repas des aînés à la salle polyvalente. Cette journée est l'occasion d'échanges, de retrouvailles, de convivialité.



Rendez-vous l'année prochaine!



Clic
de Billom

LIEU D'INFORMATIONS SENIORS

Le CCAS de Dallet s'est porté volontaire pour participer à la mise en place d'un **Lieu d'Information Seniors** pour l'accompagnement des personnes âgées dépendantes, en partenariat avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) de Billom.

La coordination gérontologique nous apparaît comme une réponse pertinente au vieillissement de la population.

Les communes ou les CCAS sont les premiers relais du territoire, pour évaluer et orienter leurs aînés vers des solutions adaptées.

Un outil de connaissance des ressources du territoire très complet a été mis à notre disposition par le CLIC recensant :

- Les dispositifs d'aides (humaines, fiscales, matérielles, techniques, financières) pour vivre à domicile ;
- Les possibilités de vie en établissement (Foyers logements, EHPAD, SMTI) les démarches, coûts et aides, formules intermédiaires domicile/établissement ;
- La protection des personnes (organiser à l'avance sa propre protection, les mesures juridiques pour protéger ses proches) .

NATUROPATHIE SEANCES SALLE DES VIJOTS LES 1^{ERS} JEUDIS DU MOIS A 14H30

Le jeudi 8 mars 2018 :

Votre peau, reflet de votre bien-être intérieur. Comment associer des aliments sains et soutenir l'embellissement de votre peau avec des huiles végétales pures ?

Le jeudi 5 avril 2018 :

L'Argile, médecine ancestrale. Comment utiliser l'argile en usage interne et externe pour soulager les petits tracas digestifs, articulaires, cutanés, etc...?

Le jeudi 3 mai 2018 :

Les Fleurs de Bach. Comment maintenir votre Esprit et votre Corps dans un état d'harmonie avec les élixirs floraux



Inscriptions en mairie

Prix des séances prises en charge par le CCAS

Manifestations

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
10 mars 2018	Comité des fêtes	Soirée moules - frites	Salle polyvalente
19 mars 2018	Cesser le feu en Algérie	Anciens Combattants Algérie	Square du souvenir
18 mars 2018	Carnaval	Acti'Mômes	Salle polyvalente - défilé
8 avril 2018	L'Allier comme jamais vue	Mur Allier Nature	15h parking salle polyvalente
5 mai 2018	Soirée chansons françaises revisitées	Mur Allier Nature	Salle polyvalente 20h30
8 mai 2018	Commémoration	Anciens combattants et Municipalité	Square du Souvenir

Vie Associative

SAMEDI 10 MARS 2018
Salle polyvalente
DALLET à 20h00




Menu
Moules / Frites
Saint Nectaire
Tarte aux pommes
Café

Animations
« Double Je »
Eric et Gino
Soirée Années 80



DISCO

20 € Réservation par chèque auprès de Martine VAQUIER Tel 04 73 68 83 13
Tarif 20€ par personne (Entrées limitées, inscriptions dans l'ordre d'arrivée)

CARNAVAL LE 18 MARS 2018



Défilé dans les rues, lâché de ballons, animations et restauration à la salle polyvalente



Venez nombreux déguisés
Carnaval sur le thème de Paris

ACTI'MÔMES

VEILLES SONORES 

Soirée organisée par le service culture de Billom Communauté et la commune de Dallet.



Le jeudi 8 février a eu lieu une soirée "Veillées sonores", pendant laquelle Philippe Skaljak nous a présentés son travail d'enregistrement "regards croisés de générations sur l'école de Dallet". La classe de CE1 de Mme Gagnaire a accueilli d'anciens élèves qui comme eux ont fréquenté l'école à différentes époques et ils ont pu partager des anecdotes sur l'enseignement, les tâches quotidiennes, les outils utilisés, les bons ou moins bons moments, la sortie annuelle sur le Puy de Mur, le grand nettoyage des salles, les fameuses lignes à copier des centaines de fois...!



Tous les rendez-vous nature sont sur le site internet de la mairie: www.dallet-63.fr

Secrétariat

ETAT CIVIL 2017



Ils sont nés en 2017

MOIROUX Aubin
BOMPART Faustine
PORTILLO Noémie, Céline
BONHOUR Anaëlle
MARTIN Yonni, Ludovic
GALVAING Louis, Paul, Christian
LAUDAT Agathe, Emma
TORTOSA Lenzo, Antoine

SELIMI Téo
GENEIX ROCHE Amaury
LKHOULF Lujeina, Saïda, Maryline
COMELLI Pia, Chiara, Mila
FLORET Jade, Agnès, Valérie
PAOLUZZO Milo, Hugo, Maxime
CAMPO SOULIER Julia Sophie
BONY Julian

Ils se sont mariés 2017

POUMEROL Marine
et FREIDINGER Loïc

KUDINOVA Hanna
et MAURIN Romain

Ils nous ont quittés en 2017

MARTINS DA ROCHA épouse DOS SANTOS
NUNES Maria Rosa

BONY épouse ESCOT Marie Louise
CHALETEIX épouse LIAUTARD Marguerite



Conseil Municipal du 5 février 2018

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise, SMTC AC

La commune a adhéré au SMTC AC depuis le 1^{er} janvier 2018. Gilles VOLDOIRE et Olivier BOULICAUD ont été désignés respectivement titulaire et suppléant pour représenter la commune de Dallet aux Comités syndicaux.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région Est de Clermont-Ferrand, SIAREC

Le Conseil municipal a accepté l'adhésion de nouvelles communes au SIAREC : Montmorin, Saint Julien de Coppel, Pérignat-ès-Allier et Billom.

Communauté de communes de Billom Communauté

Billom Communauté verse une attribution de compensation à chaque commune membre. Le montant initial alloué à la commune de Dallet sera diminué des montants réglés en 2017 par la Communauté de communes pour l'étude du Plan Local d'Urbanisme de la commune. Billom Communauté a bénéficié d'un transfert de compétence de « plans locaux d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et cartes communales » et a repris les études des documents d'urbanisme en cours. L'attribution de compensation 2018 pour la commune de Dallet sera de : 68 632,00 €.

Ecole primaire – Modification des horaires

Suite à la délibération du 8 décembre 2017 modifiant les rythmes scolaires (retour à la semaine de 4 jours) et après l'avis du conseil d'école, le Conseil municipal a décidé à la majorité (11 voix pour et 2 abstentions) la modification des horaires de l'école à compter de la rentrée scolaire 2018-2019 comme suit : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h15.

Personnel contractuel

Dans le cadre de la politique d'entretien des espaces verts zéro phyto, le Conseil municipal a décidé de recruter un agent contractuel de droit public pour une durée de 7 mois à compter du 1^{er} avril 2018.

Informations diverses :

Urbanisme :

Le PLU devrait être présenté au conseil communautaire de Billom communauté le 26 février, il sera opposable dès son approbation puis le dossier sera transmis au contrôle de légalité à la préfecture.

Le maire fait un point sur le projet de PLU Intercommunal actuellement en cours d'étude, ce projet affiche clairement une volonté de réduction des surfaces constructibles sur l'ensemble du territoire des 26 communes ; notre commune pourrait être concernée.

OPAH : c'est une opportunité financière importante pour les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs (cf première page du bulletin).

Projet commune nouvelle de Dallet et Mezel

Après une présentation du maire sur les différentes démarches en cours et un compte-rendu des différentes réunions, les élus prennent tour à tour la parole : le projet de commune nouvelle fait consensus. Les élus restent attachés à l'organisation de réunions publiques qui ne pourront logiquement être programmées qu'après un positionnement politique des deux conseils municipaux sur la continuité de la réflexion.

Message des maires de DALLET et MEZEL

Vous avez sans doute lu l'article publié dans le journal La Montagne du samedi 27 janvier dernier relatif au projet de regroupement de nos deux communes qui vous a surpris autant qu'il nous a surpris, par son contenu et son caractère insidieux !

Il est vrai que nous avons été contactés téléphoniquement, d'abord à Mezel puis à Dallet par un journaliste. Lors de ces échanges informels, il n'a jamais été question de faire un article.

L'un comme l'autre, nous sommes restés très vagues sur le processus en cours car il est non abouti et aucune décision n'est encore prise.

Nous sommes d'autant plus étonnés que notre sensibilité politique est mentionnée alors que ce n'est pas l'objet du débat.

De plus, certains éléments apparaissent alors que ceux-ci ne sont pas publics. Ceci nous surprend et nous questionne. Nous avons donc adressé un e-mail au journaliste.

Enfin, si cet article laisse sous-entendre des doutes sur notre volonté de création d'une commune nouvelle, nous vous réaffirmons notre engagement sur ce projet qui nous paraît être un choix d'avenir.

Ca se passe à Dallet
Bulletin municipal de la commune de Dallet
Place de la Halle 63111 DALLET Tél : 04 73 83 10 18

Directeur de publication :
Gilles VOLDOIRE

Mise en page et impression :
Mairie de Dallet
Photographies :
Mairie de Dallet
Tirages : 650 exemplaires
Dépôt légal : Octobre 2010

Gratuit

